

JOURNAL LE PASPÉYA

JUIN 2026



Mot du maire	2	Journée des Aîné(e)s	12
Services techniques	4	Bibliothèque	13
Information générales	6	Nos Gravines	14
Centre culturel	8	Complexe sportif et Camping	15
Prévention de la fraude	11		

Mot du maire - Juin 2026

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Nous avons de quoi être fiers du travail effectué à la Ville dans les sept derniers mois et je suis convaincu que nous aurons bientôt des raisons de l'être encore davantage alors que les décisions du conseil municipal vont bientôt commencer à se matérialiser. À cet effet, l'été sera une occasion pour l'administration d'exécuter les mandats lui ayant été confiés par les élus avant qu'une nouvelle vague de projets et de réformes ne soit lancée à l'automne.

En parlant de projets et de réformes, le plus important défi de Paspébiac à mon avis demeure sa revitalisation. C'est pourquoi j'ai mis de l'avant et je vais continuer à mettre de l'avant des mesures visant à développer le volet commercial, augmenter l'offre de loisirs et lutter contre la crise du logement. Dans un contexte de population vieillissante, si l'on veut assurer une meilleure qualité de vie à tous, nous devons favoriser la rétention de nos citoyens, particulièrement les jeunes familles, et attirer de nouvelles personnes sur notre territoire. Le maintien et même l'augmentation de notre population est une condition essentielle à des finances municipales en santé, et ce sont des finances municipales en santé qui nous permettent d'entretenir nos nombreuses infrastructures, qu'il s'agisse de nos routes, de notre réseau d'eau potable ou encore de nos bâtiments municipaux.



Les récentes décisions du conseil municipal reflètent cette vision :

- Une étude de marché qui confirme un potentiel pour une 2e épicerie à Paspébiac alors qu'un promoteur démontre toujours de l'intérêt et poursuit ses démarches pour acquérir un emplacement de gré à gré.
- Un budget participatif à travers lequel les citoyens ont voté pour la réalisation d'un terrain multisports à proximité du Complexe sportif et des écoles.
- Un espace musical au Banc-de-Pêche qui est appelé à se préciser très bientôt avec la réception des documents des architectes.
- Le remplacement de l'éclairage de la passerelle.
- Une offre d'achat sur le terrain de l'ancienne patinoire de Saint Pie X dans le but de sécuriser le projet de 24 logements, dossier dans lequel une réponse finale est attendue d'ici la fin juillet.
- Un programme de crédits de taxes pour favoriser la construction de logements locatifs privés.
- Un programme de rénovation de HLM en partenariat avec l'OHBDC et la SHQ.
- Un projet de règlement d'emprunt, payé à 33% par les municipalités voisines, pour acquérir un nouvel autobus pour le service incendie.
- Un projet de règlement d'emprunt de 500 000\$ pour financer des travaux de voirie, d'alimentation en eau potable et de traitement des eaux usées.

Mot du maire

JÉRÉMY LAPLANTE

Il est aussi important de se féliciter pour le retour à l'équilibre budgétaire au début de l'année, processus à travers lequel nous avons réussi à limiter l'augmentation des taxes grâce à une réduction de nos dépenses de fonctionnement de l'ordre de 250 000\$. À l'avenir, j'estime que nous serons en mesure de limiter les augmentations autour d'une cible de 2 à 3%, ce qui est comparable aux autres villes du Québec. Les projets mentionnés entrent dans ce cadre financier. L'augmentation moyenne de 10% observée en 2026 était exceptionnelle pour combler un déficit structurel et maintenant, la maison est en ordre.



1. Délégation de la Gaspésie à l'Assemblée nationale afin de faire pression pour la sauvegarde des comtés de Bonaventure et Gaspé.

2. Présence aux Assises de l'Union des Municipalités du Québec avec Mme Francine Guité, conseillère.



De plus, il me faut souligner que des démarches importantes en matière de protection de l'environnement sont en cours ou à venir, que ce soit pour éliminer le mazout au garage municipal, restaurer le barachois à son état naturel ou encore obtenir l'installation de bornes publiques de recharge rapide via Hydro-Québec.

Pour finir, je tiens une fois de plus à vous remercier de m'avoir fait confiance à titre de maire et de me permettre de veiller pour vous à ce que l'administration municipale soit proactive, transparente et intègre.

Bon été et au plaisir de vous rencontrer !

Jérémy Laplante
Maire



Petit rappel à tous les utilisateurs du dépôt sec de Paspébiac.

Nous vous demandons de respecter les heures d'ouverture établies ainsi que le travail de nos employés, qui mettent beaucoup d'efforts à chaque jour afin de vous offrir un service sécuritaire, efficace et propre à l'ensemble de la population.

Le respect des consignes et des employés contribue grandement au bon fonctionnement du site et permet d'assurer une expérience agréable et sécuritaire pour tous les citoyens.

Nous souhaitons également remercier sincèrement tous les utilisateurs du dépôt sec qui l'utilisent de façon responsable et respectueuse. Votre collaboration et votre civisme font une réelle différence.

Voici en rappel nos heures d'ouverture :

- Mercredi : 7h à 11h45 et de 13h à 15h45
- Samedi : 7h à 11h



Merci de votre collaboration.

RAPPEL IMPORTANT – UTILISATION RESPONSABLE DE L'EAU POTABLE

La Ville de Paspébiac désire rappeler à l'ensemble des citoyens qu'il est actuellement interdit d'utiliser l'eau potable pour les usages suivants :

- Le nettoyage des entrées, trottoirs et stationnements;
- L'arrosage des pelouses et du gazon.

L'eau potable est une ressource précieuse qui nécessite une gestion responsable. En période de forte consommation, chaque geste posé par les citoyens contribue à préserver les réserves disponibles et à assurer un approvisionnement adéquat pour les besoins essentiels de la population, notamment la consommation humaine, les services d'urgence et les activités essentielles.

Nous invitons donc chacun à faire preuve de civisme et de solidarité en respectant cette réglementation. De simples habitudes peuvent avoir un impact important sur la préservation de cette ressource indispensable.

La collaboration de tous est essentielle pour éviter le gaspillage et assurer une utilisation durable de notre réseau d'aqueduc.

Nous remercions sincèrement l'ensemble des citoyens pour leur compréhension et leur précieuse collaboration.





Ligne d'urgence - Travaux publics

Sur les heures d'ouverture de l'hôtel de ville, nous vous invitons à composer le (418) 752-2277, une agente du service aux citoyens se fera un plaisir de vous informer et de vous accompagner dans vos demandes.

En dehors des heures normales de bureau à l'hôtel de ville, vous pouvez communiquer avec la ligne d'urgence 7 jours sur 7 au (418) 752-0572.

Cette ligne peut être utilisée pour rapporter des situations, telles que :

- Bris d'aqueduc ou d'égout;
- Dommages à la voie publique;
- Actes de vandalisme sur des bâtiments municipaux ou dans les parcs;
- Problème de déneigement, d'inondation;
- Présence d'un animal mort ou errant aux alentours de votre propriété;

Il suffit de laisser un message vocal décrivant explicitement la situation d'urgence observée. Ce message vocal sera automatiquement transmis à l'employé de garde.

Merci de votre collaboration



**Vous avez droit
au respect, nos
employés aussi.**

Le respect est un aspect important pour un environnement de travail stable et sain. Les devoirs de nos employés sont de vous servir et de répondre à vos besoins du mieux que nous le pouvons. Afin de conserver cette motivation et un bel environnement, il est important d'obtenir la collaboration et le respect de tous et chacun. Nous voulons votre satisfaction, nous désirons une reconnaissance à cet effet par le respect et la compréhension.

Vous avez droit au respect, nos employés aussi.

Des consignes pour des collectes réussies !

Été comme hiver, les bacs doivent être en bordure de rue pour 6 h le jour de la collecte.

Il est important de s'assurer que les bacs soient bien fermés. Cela permet d'éviter que la glace et la neige s'accumulent à l'intérieur ou encore que les matières se dispersent avec le vent !

- Il faut déposer les bacs au bout de l'entrée, avant le trottoir (s'il y a lieu).
- Les bacs roulants doivent être accessibles tout en restant dans votre entrée.
- Vous ne devez en aucun temps mettre le bac dans la rue ou sur la piste cyclable.

Un dégagement de 60 cm (2 pieds) est requis entre le bac de récupération et tout autre obstacle (autres bacs, véhicule, poteau, etc.). Rappelons que les roues et les poignées du bac doivent être du même côté que la résidence. Les contenants doivent être visibles pour les collecteurs et ne pas être cachés par une haie de cèdres ou un banc de neige, par exemple.

Merci de votre collaboration pour rendre la collecte des déchets et des matières recyclables simple pour tous.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

PROBLÈME D'ANIMAUX NUISIBLES ? FAITES APPEL À UN TRAPPEUR !

Ratons laveurs, moufettes, écureuils, marmottes, castors ou autres animaux qui causent des dommages sur votre terrain ou autour de votre propriété ? J'offre un service professionnel de trappage.

- Intervention rapide
- Service humain et respectueux des animaux
- Résidentiel • Commercial • Chalets • Fermes
- Prévention et fermeture des points d'entrée

Avec notre expérience terrain, nous trouvons des solutions efficaces pour protéger votre propriété tout en respectant la faune.

Contactez-moi dès maintenant pour une estimation ou une intervention rapide !

Simon Horth
581-233-4552



VISITE PRÉVENTIVE DES POMPIERS DE PASPÉBIAC

Les pompiers de Paspébiac effectueront des visites préventives durant l'été dans les maisons en partant de la 3e avenue, la 2e avenue et en terminant par la 1ere avenue.

Lors de ces visites, les pompiers peuvent vérifier certains éléments essentiels comme le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée, la présence d'un extincteur, l'accessibilité des sorties de secours ou encore les habitudes sécuritaires liées au chauffage, à la cuisson et à l'utilisation d'appareils électriques.

11.1 Quiconque veut allumer un feu d'abatis ou de débarras, un feu de joie ou utiliser des pièces pyrotechniques doit préalablement obtenir une autorisation de la Ville. Le fait d'obtenir une autorisation ne libère pas de ses responsabilités ordinaires le demandeur, dans les cas où des déboursés ou des dommages surviennent à la suite du feu. Le demandeur doit également respecter toutes les conditions apparaissant dans un permis de brûlage de la municipalité.

11.2 Nul n'est autorisé à allumer, à alimenter un feu de plein air ou à utiliser des pièces pyrotechniques sans avoir obtenu au préalable un permis de la municipalité à moins qu'il ne s'agisse :

- d'un feu en plein air allumé ou alimenté dans un foyer extérieur muni de tout côté de pare-étincelle ;
- d'un feu de camp contenu dans une aire entourée d'une barrière incombustible se trouvant à plus de dix mètres (10 m) de toute matière combustible ;
- aucun feu de plein air ou feu d'abatis ou de débarras ou un feu de joie ne doit causer de nuisances telles : de la fumée ou des odeurs pouvant troubler le confort et le bien-être du voisinage.

11.3 Il est interdit de manipuler ou d'utiliser, de quelque façon que ce soit, des pièces pyrotechniques dans une zone résidentielle à moins de 30 mètres (30 m) d'une habitation sans avoir reçu l'autorisation de la Ville par l'entremise de l'autorité compétente.

11.4 Toute infraction au présent règlement rendra le contrevenant passible d'une amende n'excédant pas trois cent dollars (300 \$), payable dans les quinze (15) jours de la réception de l'avis. À défaut de paiement, des procédures judiciaires seront entreprises, et ce, tel que prescrit par la Loi sur les Cités et Villages, article 369.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nouveau fonctionnement pour les réparations ou changement du bac à recyclage

La Ville de Paspébiac informe ses citoyens qu'une nouvelle procédure est maintenant en vigueur pour toute demande de bac de recyclage. Le fournisseur externe choisi par Éco Entreprise Québec (ÉEQ) pour la gestion des bacs bleus pour l'année 2026 est l'entreprise Plastibac. Ils seront chargés d'effectuer les réparations, les livraisons de nouveaux bacs et les remplacements de bacs directement chez les citoyens. Dans ce contexte, les frais de réparation et de fourniture de bacs bleus sont pris en charge par ÉEQ via les services du fournisseur. Bonne nouvelle : les citoyens n'ont donc plus à déboursier pour ces derniers. Les citoyens doivent désormais communiquer avec la réception de l'administration municipale afin de faire une demande officielle. Celle-ci sera ensuite traitée selon les délais établis par le service responsable. Lorsque la compagnie est envoyée sur place, il faut :

- Conserver le bac dans un endroit accessible et sécuritaire à l'avant de la propriété
- Le bac doit être vide de toute matière, dans la mesure du possible.

Pour toute information supplémentaire ou pour effectuer une demande, nous vous invitons à contacter la Ville de Paspébiac au 418-752-2277.

Résolution - Festival du TRAC

Le comité organisateur du Festival du TRAC (Théâtre-recherche-Action-Création) propose lors de son assemblée générale extraordinaire à 7h45 le 15 juin 2026 à l'École polyvalente de Paspébiac que le Festival du Trac soit dissout et que le mobilier soit donné à l'option théâtre de l'École polyvalente de Paspébiac. Il s'agit d'une 2e résolution semblable afin de répondre aux exigences de la Régie des entreprises du Québec. L'assemblée propose que Mme Nancy Gagnon soit nommée en tant que présidente du Festival du TRAC comme personne morale afin de fermer les comptes bancaires et obtenir la dissolution de l'entreprise. Proposition acceptée à l'unanimité.

Petit guide du recyclage !

Voici les matières recyclables communes :

Papier et carton

- Journaux, circulaires, sacs de papier, revues, etc.
- Livres, catalogues
- Boîtes d'œufs, boîtes de carton, berlingot de lait, de crème, de jus, etc.

Verre

- Bouteilles et pots en verre, peu importe la couleur

Métal

- Boîtes de conserve
- Assiettes et cannettes en aluminium
- Bouchons et couvercles de métal
- Contenants cartonnés avec un fond en métal

Plastique

- Sacs, pellicule d'emballage, couvercles et bouchons en plastique
- Bouteilles, contenants et emballage de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifié.



Centre culturel



Le mandat du Centre Culturel de Paspébiac



Le Centre Culturel vit présentement une période de transition avec une nouvelle administration en place, et propose une série de changements qui créent un engouement sans précédent dans ses différents secteurs d'activités. Jamais l'offre culturelle n'aura été aussi variée et jamais la programmation n'aura été aussi chargée. Et c'est là, notre mandat d'ouvrir toutes grandes les portes de la diversité culturelle de notre belle région et d'en faire profiter la population.

La salle de spectacle

Notre salle de spectacle a vu défilé avec les années les plus grands noms de la scène musicale du Québec, de grandes œuvres théâtrales, et autant de spectacles multidisciplinaires, qui ont forgé avec le temps notre place parmi les incontournables du milieu culturel en Gaspésie. Un des rares endroits a proposé un style cabaret, nous sommes en mesure de recevoir une grande variété d'événements. Spectacles, théâtre, mariages, conférences, cinéma, gala, bref, nos installations techniques et les dimensions de notre salle permettent un large éventail de possibilités.



Disponible à la location, elle est à la disposition des gens de la communauté et différentes options s'y rattachent pour assurer un service sur mesure selon les besoins.

Les arts visuels

Un secteur d'activité que nous voulons développer à sa juste valeur, les arts visuels occuperont sous peu, une grande place dans notre bâtiment. Profitant de grands espaces avec de grandes surfaces d'accrochages, le secteur nord du Centre Culturel possède aussi une fenestration qui offre une lumière naturelle qui contribuera grandement à mettre en valeur les œuvres qui y seront exposées.



Dans une précieuse et étroite collaboration avec les artistes locaux, nombreuses seront les options pour d'éventuelles expositions qui feront la fierté de notre Centre Culturel.



Centre culturel

Le Foyer 2

Communément appelé le Bar du Centre Culturel, ce spectaculaire secteur du bâtiment est en soit une salle de spectacle indépendante de la grande salle. Avec une vue imprenable sur la Baie-des-Chaleurs, une décoration à l'image de notre région et des installations techniques permettant la diffusion de spectacles de tous genres. Le Foyer 2 est un lieu stratégique de rassemblement pour les gens de Paspébiac et des environs.

Nous y tenons, entre autres, des 5 à 7 les jeudis (Les Jeudredis) où les gens peuvent socialiser tout en prenant connaissance de nos programmations et de nos différentes activités, en plus d'assister aux spectacles de nos chansonniers gaspésiens. De plus, nos 5 à 7 permettent de présenter des projets de toutes sortes et deviennent une vitrine intéressante pour nos artistes, entrepreneurs, et/ou organisateurs. Nous avons pu justement recevoir dernièrement le Salon de l'entrepreneuriat où de jeunes entrepreneurs locaux sont venus présenter leur savoir-faire.



Nous avons aussi reçu l'artiste Bruno Mainville qui a pu présenter son projet et discuté avec les gens sur place, un projet qui sera ensuite exposé de façon permanente sur le mur extérieur sud-est du Centre Culturel. Nous avons également reçu la Radio CHNC qui a diffusé en direct l'émission l'Entrepôt Country et qui a dévoilé pour l'occasion un dépliant sur les différentes activités à faire durant l'été sur l'ensemble du territoire gaspésien.

Le Foyer 2 nous permet aussi de proposer une programmation variée de nos artistes locaux durant nos Samedis Spectacles. Artistes gaspésiens pour la grande majorité, à quelques exceptions près, notre mandat est de leur offrir, dans un encadrement professionnel, plus d'opportunités et l'occasion de faire connaître leurs musiques. De beaux moments et de belles découvertes qui font vivre intensément le milieu culturel à Paspébiac. Nos Samedis Spectacles sont présentés à 20h00 et sont gratuits. Bienvenue à tous !!!

Les locations

Nos différents espaces du Centre Culturel sont tous disponibles à la location pour tous types d'événement, soit, dans la salle de spectacle, le Foyer 1 (Hall), le Grand Escalier, le Foyer 2 (Bar). Ces espaces sont tous disponibles selon diverses options en lien avec les besoins de vos événements, que ce soit au niveau technique ou logistique.

Pour plus d'informations
culture@villepaspébiac.ca
418-752-2277#208

Billetterie
<https://centre-culturel.villepaspebiac.ca/>
418-752-5200#1



CENTRE CULTUREL
de Paspébiac



Centre culturel

La Saint-Jean à Paspébiac

24 juin 2026

La Fête nationale du Québec, on fête ça à la plage à Paspébiac ! Nous avons le bonheur de vous inviter à nos célébrations de la Saint-Jean qui auront lieu le 24 juin au Site du Banc sur la plage. En cas de pluie, les festivités seront déplacées au Centre culturel.

Programmation :

- 16h : Ouverture du site
- 17h : 5 à 7 avec Duo 2L et activités familiales
- 19 h 45 : Discours patriotique
- 20h : CHNC Band avec des invités pour un 100% Québec
- 21h : Allumage du feu de joie



Philippe Bond : ReBondir

25 juin 2026 à 20 h



Dans ce 4e one-man-show, je vous reviens avec de nouvelles anecdotes et de nombreuses réflexions. On dit que ce qui ne nous tue pas nous rend plus forts. C'est pourquoi je suis fébrile à l'idée de vous retrouver et de vous présenter mon tout nouveau spectacle : Rebondir.

Régulier : 45 \$



Cocologie (n.f.)

3 juillet 2026 à 20 h



En 1692 à Salem, des procès ont été mis en place afin de mettre fin à la sorcellerie. Des centaines d'années plus tard, Coco Belliveau fait le rodage de son prochain spectacle. Coïncidence ? Nous ne croyons pas... Joignez-vous à cette charmante acadienne neurodivergente (et totalement brûlée) pour une soirée de paroles envoûtantes. Vite, avant qu'elle ne soit clouée au pilori pour ses calembredaines et sa Cocologie aiguisée !

Régulier : 35 \$



Vincent Lemire

12 juillet 2026 à 20 h



À la bonne place Véritable bête de scène à l'énergie contagieuse, Vince Lemire est un incontournable du mouvement new country actuel. Son premier album Gaz au fond se taille une place de choix sur les ondes radiophoniques, atteignant le sommet des palmarès avec ses succès On aime le Whisky, Belle vie et Vieux Bucké. Dévoilé en septembre 2024, son deuxième album À la bonne place apporte une perspective urbaine et fraîche au genre, en incorporant autant des éléments de musique rap/pop que country rock. Avec son nouveau spectacle, Vince Lemire propose un mélange bien dosé de ses compositions originales et de reprises revisitées de façon unique. La

complicité entre Vince et ses musiciens est indéniable : chaque performance est comme la dernière et c'est festif à souhait ! Ce country boy des temps modernes est assurément à la bonne place sur scène et surtout, il sait comment faire lever une foule !

Régulier : 35 \$





PRÉVENTION DE LA FRAUDE

La fraude évolue, mais vous pouvez la détecter!

La Sûreté du Québec est mobilisée toute l'année pour vous aider à prévenir les arnaques et à agir rapidement si vous êtes victime. Découvrez des conseils simples, des outils pratiques et des réflexes efficaces pour garder une longueur d'avance sur les fraudeurs.

Chaque jour, des équipes de la SQ vont à la rencontre des citoyens pour parler de prévention et offrir des conseils pratiques.

Leur rôle? Créer des liens, écouter et informer dans un contexte rassurant, loin de l'urgence. Ils échangent dans un but préventif, par exemple avec les jeunes, les commerçants, les personnes âgées, pour les outiller contre des risques comme la fraude.

Leur message? L'importance de rester prudent et de s'informer sur les fraudes actuelles. Pour une prévention de la fraude efficace, apprenez à les reconnaître et à les identifier.

Découvrez les fraudes d'actualité, adoptez les bons réflexes ou les comportements à privilégier et consultez les ressources essentielles conçues par la SQ.



Regroupement
des MRC de la
Gaspésie

PROJET D'HABITATION

Appel de projets d'habitation

La Gaspésie connaît une importante pénurie de logements locatifs. Pour soutenir la création de nouvelles unités résidentielles et répondre aux besoins des communautés, la Table des préfets des MRC de la Gaspésie lance aujourd'hui un appel de projets dans le cadre de son programme d'aide financière.

Le programme vise à accroître l'offre de logements locatifs à long terme sur l'ensemble du territoire de la Gaspésie. Il offre :

- 10 000 \$ par unité, jusqu'à un maximum de 200 000 \$ par projet
 - Jusqu'à 20 000 \$ par unité pour les 15 premières unités réalisées dans la MRC du Rocher Percé
- Les projets doivent entre autres comprendre au minimum deux logements autonomes locatifs, qu'il s'agisse de construction neuve ou de transformation. Le programme permet également d'appuyer, à titre exceptionnel, des projets de logements abordables.

Déposer un projet

Pour connaître les critères d'admissibilité, les étapes à suivre et la liste des documents requis, veuillez consulter les documents sur notre site internet : <https://mrcgaspesie.org/programme-daide-en-habitation/>

N'hésitez pas à partager l'information aux promoteurs de votre territoire.

Pour information

Annie Robichaud, directrice adjointe

Regroupement des MRC de la Gaspésie / Table des préfets des MRC de la Gaspésie

Téléphone : 418 391-2148

Courriel : a.robichaud@mrcgaspesie.org

JOURNÉE DES AÎNÉS



JOURNÉE DES AÎNÉS 2026 (2ième Édition)

La 2e édition de la Journée des aînés de Paspébiac, tenue récemment au Complexe sportif de Paspébiac, a connu un véritable succès en réunissant près de 180 participants ainsi que 36 organismes et exposants venus à la rencontre de la population. Organisée dans le cadre de la démarche MADA (Municipalité amie des aînés), cette journée visait à favoriser la participation sociale des aînés, à faire connaître les ressources disponibles dans la région et à offrir une programmation dynamique et accessible à tous.

Tout au long de la journée, les visiteurs ont eu l'occasion de découvrir une grande variété de kiosques d'information portant sur les services communautaires, la santé, les loisirs et le mieux-être. Les participants ont également pris part de façon très active aux différents ateliers d'exercices et animations proposés sur place. Les jeux adaptés ont connu une excellente participation et ont contribué à créer une ambiance conviviale et rassembleuse.



Les jeux adaptés ont connu une excellente participation et ont contribué à créer une ambiance conviviale et rassembleuse.

Les deux capsules santé présentées durant le dîner ont été particulièrement appréciées, tout comme le repas servi sur place qui a reçu de nombreux commentaires positifs. La journée s'est conclue dans une ambiance festive grâce à la prestation musicale du groupe Blush'n Boots, très appréciée du public. Les membres du groupe ont d'ailleurs tenu à souligner la qualité de l'organisation et l'accueil chaleureux reçu lors de leur passage.

Les animateurs des différents ateliers ont eux aussi exprimé leur satisfaction face à la participation active des gens et à l'atmosphère positive qui régnait tout au long de l'événement.

Les nombreux commentaires recueillis auprès des organismes et des participants témoignent du succès de cette 2e édition :

« C'est la première fois que l'on participe à l'événement, c'était génial. Je félicite l'organisation et nous avons vraiment apprécié les installations. »

« Encore une fois bravo pour cet événement, les gens sont merveilleux et nous avons eu beaucoup de visites à notre kiosque. »

« Un parfait endroit pour le réseautage entre les organismes. »

« J'espère que vous le referez à nouveau l'an prochain. »

Une grande vague de remerciement du côté des participants au cours de la journée :

« Merci encore pour cette merveilleuse journée. »

« On a passé un beau moment. »

« C'était bien organisé, on a eu du plaisir. »

Grâce à l'implication des bénévoles, des partenaires du milieu, des organismes participants et de l'équipe municipale, cette 2e édition de la Journée des aînés confirme l'importance de ce rendez-vous pour la communauté. L'événement permet non seulement de briser l'isolement et de favoriser les échanges, mais également de mettre en valeur les ressources et services disponibles pour les aînés du territoire. Devant l'enthousiasme général et les commentaires très positifs recueillis, plusieurs souhaitent déjà le retour de l'événement l'an prochain.

- Le comité organisateur.

Bibliothèque



Horaire de la bibliothèque municipale

Bonjour utilisateurs et utilisatrices de la bibliothèque municipale de Paspébiac.
Voici la nouvelle horaire de la bibliothèque :

- Mardi : 13 h 00 à 16 h30
- Mercredi : 12 h 00 à 16 h 30 et en soirée de 18 h 00 à 20 h30
- Jeudi : 13 h 00 à 16 h 30

Pour plus d'information concernant la bibliothèque, vous pouvez communiquer avec M. Dominick Briand au 418-752-2277 poste 208 ou par courriel au culture@villepaspebiac.ca.

Merci de votre compréhension.

Espace jeunes : Nouvelle ressource numérique

Un espace juste pour toi pour découvrir et te divertir selon ton âge.

Comment utiliser les services en ligne de sa biblio ?
www.reseaubibliogim.qc.ca

Pour utiliser le service numérique en ligne tu dois avoir ta carte biblio. Si non je t'invite à venir t'inscrire à ta biblio et c'est gratuit. Tu peux aussi remplir le formulaire en ligne.

L'abonnement est réservé exclusivement aux résidents des municipalités membres au Réseau BIBLIO.

Information : 418-752-6747

Bibliothèque Paspébiac

Qu'est-ce qu'on doit faire pour faire partie du club de lecture?
Être membre de la bibliothèque

Cet été, plonge dans le monde de la lecture en t'inscrivant au Club de lecture d'été TD de ta bibliothèque pour les 0 -12 ans. Tu recevras un carnet du Club. Ensuite, c'est simple : Tu lis ce que tu veux, quand tu veux

Coupons de participation pour un tirage d'un certificat cadeau de 30.00 \$ de la librairie Liber offert par la bibliothèque. Des livres sur le thème seront à votre disposition.

Bienvenue aux jeunes



Nos Gravines



Venez visiter nos Gravines

Dans la Baie-des-Chaleurs, le long du littoral de Paspébiac, se dressent de jolis hangars. Ce sont des Gravines, un nom inspiré de la fusion des mots grave et cabine de bain. Une grave c'est un terrain caillouteux situé près de la mer et sur lequel s'effectuait autrefois le séchage de la morue.

Quant à cabine de bain ou cabine de plage, c'est une petite construction installée sur les plages pendant la saison estivale, permettant de mettre une tenue de bain avant d'aller nager.



Bien plus que de simples cabines, les Gravines sont entièrement équipées: chaises longues, jeux et jouets de plage, parasol, BBQ au gaz, etc., et chacune d'elles sont pourvus d'une terrasse. Les Gravines permettent donc aux visiteurs de profiter d'une agréable journée, en plein air et en bord de mer, sans tracas.

Un maillot de bain pour seul bagage, une halte au cœur de Paspébiac pour se procurer quelques denrées et vous êtes paré pour la journée!

Réserve dès maintenant !

Chaque cabine est équipée pour accueillir 4 personnes (2 adultes et 2 enfants)

Heure d'arrivée : 10h

Heure de départ : 19 h 30

Tarif journalier : 40\$ tx incl.

Personne supplémentaire : 15\$ tx incl.

Enfant de moins de 14 ans : gratuit

Animaux de compagnie en laisse permis

Nos Gravines sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

Pour plus d'information ou pour réservation : 418-752-5871



Camping de Paspébiac



IMPORTANT – Réservations 2027 au Camping Paspébiac-sur-Mer

*LES CAMPEURS SAISONNIERS NE SONT PAS CONCERNÉS PAR CE MESSAGE.

Les réservations pour la saison 2027 ouvriront officiellement le lundi 15 juin à midi (12 h).

Si vous souhaitez conserver votre emplacement actuel, vous devez effectuer votre réservation dès l'ouverture des inscriptions.

À partir du 15 juin à midi, tous les emplacements deviennent disponibles à la réservation. Si un autre client réserve votre emplacement avant vous, vous perdez toute priorité sur celui-ci pour la saison 2027.

Nous vous invitons donc à réserver le plus rapidement possible :

- En ligne : <https://reservationpleinair.ca/paspebiac.../fr/reservation>
- Par téléphone (418-752-5871) / Courriel : camping@villepaspebiac.ca
- Directement au bureau d'accueil du camping

Un courriel de rappel sera envoyé à tous les campeurs 24 heures avant l'ouverture des réservations.

Merci de votre collaboration et au plaisir de vous accueillir pour une autre belle saison au Camping Paspébiac-sur-Mer!



Complexe sportif



Complexe sportif

SURFACE MULTISPORT : Pour plus d'informations – 418-752-2590.

Êtes-vous amateurs de volley-ball, de basketball, de pickleball (tennis léger), de badminton ou d'autres sports nécessitant un local ? Et bien vous pouvez venir pratiquer votre sport favori en réservant un plateau de la surface multisport du Complexe sportif qui sera ouverte du 8 avril au 15 août. Vous pouvez aussi vous procurer une carte de membre de la surface multisport à 35\$, qui vous permettra d'avoir certains rabais sur les activités. Pour plus d'informations ou pour réservation, vous pouvez communiquer avec Christian Bourque au 418 752-2590 ou par courriel au sport@villepaspebiac.ca

Horaire pour la location : du lundi au jeudi entre 18 h et 22 h

Pickleball	Badminton	Volley-ball
Lundi et mercredi	Mardi et jeudi	Jeudi
19h à 21h	18h à 20h	20h à 22h

Coût : 4 \$ / personne

Location d'un plateau : 35\$ / heure

SERVICES MUNICIPAUX

Urgence Travaux publics : 418 752-0572

Maison des Citoyens : 418 752-2277

Administration : 418 752-2277 poste 1

Garage municipal : 418 752-5585

Centre culturel : 418 752-5200 poste 1

Complexe sportif 418 752-3014

Bibliothèque : 418 752-6747

Camping : 418 752-5871

Service des eaux : 418-752-8729



Sites Web :

villepaspebiac.ca

centre-culturel.villepaspebiac.ca

camping.villepaspebiac.ca

Pour vos commentaires et suggestions : servicesauxcitoyens@villepaspebiac.ca

Pour afficher dans le journal : communication@villepaspebiac.ca